

un scandale (voir ci-dessous) : 80 pièces défectueuses dispersées dans 21 centrales françaises dont l'unité 2 de Golfech.

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/irregularites-creusot-equipement-pression-nucleaire-centrale-francaises-27021.php4>

Irrégularités du Creusot : la liste des centrales nucléaires françaises concernées est dévoilée

Le 16 juin, Greenpeace France a publié une [note](#) indiquant que les [anomalies](#) et [soupçons de falsifications](#) sur le site Creusot Forge d'Areva pourraient concerner des pièces installées sur des réacteurs nucléaires en activité dans plus de douze pays. L'ONG précise qu'elle a élaboré la liste de ces installations sur la base d'informations publiques et non publiques.

"Greenpeace France demande l'arrêt immédiat des installations nucléaires concernées, en attendant que la totalité des contrôles soit effectuée", indique l'ONG, qui déplore que "depuis que l'affaire a été rendue publique, Areva, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal et encore récemment EDF, se sont empressés de minimiser l'impact de ces révélations en affirmant que « l'intégrité mécanique des pièces » n'est pas en cause".

En outre, "afin d'assurer la plus grande transparence, Greenpeace France demande que la liste des pièces soit rendue publique, ainsi que le détail des documents incriminés, la nature des incohérences, omissions ou modifications relevées".

80 pièces sur 21 réacteurs français

Sa demande a été en partie satisfaite par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) française qui a publié la liste des réacteurs hexagonaux concernés. *"Quatre-vingt irrégularités concernent des générateurs de vapeur, des cuves ou des tuyauteries du circuit primaire", rapporte l'ASN, précisant que "19 de ces irrégularités portent sur le respect des spécifications du client et des [règles de fabrication des équipements](#) sous pression nucléaires".*

Les réacteurs concernés sont les unités 1 et 3 du Blayais (Gironde),

les unités 2, 3 et 4 du Bugey (Ain), l'unité 1 de Cattenom (Moselle),

les unités 1 et 3 de Chinon (Indre-et-Loire),

l'unité 2 de Civaux (Vienne), les unités 1, 3 et 4 de Dampierre (Loiret),

les unités 1 et 2 de Fessenheim (Haut-Rhin),

l'unité 2 de Golfech (Tarn-et-Garonne),

l'unité 3 de Gravelines (Nord), l'unité 1 de Paluel (Seine-Maritime),

les unités 1 et 2 de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) et

les unités 2 et 3 du Tricastin (Drôme). A cette liste, s'ajoute l'EPR de Flamanville en construction.

Mais en dehors des [défauts affectant la cuve](#), l'Autorité "ne dispose pas à ce stade d'élément sur [la] nature et [les] conséquences" des irrégularités identifiées sur les composants de l'EPR.

Selon EDF, 79 des 80 irrégularités affectant ses réacteurs "n'ont pas de conséquence sur la sûreté", indique l'ASN. L'Autorité mène en parallèle sa propre [instruction technique](#). La dernière, qui concerne un générateur de vapeur de l'unité 2 de Fessenheim, fait l'objet d'investigations complémentaires. "EDF a procédé à la mise à l'arrêt de ce réacteur le 13 juin et a transmis des premiers éléments d'analyse à l'ASN le 15 juin", rapporte l'ASN.

"En ce qui concerne les composants destinés à l'étranger, Areva a informé les clients concernés", ajoute l'ASN

[Philippe Collet, journaliste](#)
[Rédacteur spécialisé](#)